

des idées que soutenait en Prusse le parti de la Croix, par un nouveau journal viennois, le *Vaterland*, dont Clam fut le principal fondateur. Son très vif patriotisme bohème s'explique par la tradition, car il descendait par sa mère de l'illustre et fière famille des Martinic ; — par la doctrine, car la province est l'une des plus anciennes et des plus solides corporations du droit public ; — par l'intérêt enfin, car dans la Bohême autonome c'est l'aristocratie qui exercera le plus grand pouvoir. Ses convictions le rapprochent ainsi des Hongrois : sur un programme de haine commune contre la bureaucratie centraliste, l'alliance est facilement scellée ; Clam entraîne l'assemblée, mais Szécsen fait marcher Clam ¹.

Clam porte la parole, Szécsen donne l'impulsion, Eötvös a fourni les idées. Quelques mois avant Solférino ont paru les *Garanties de la puissance et de l'unité de l'Autriche*. La condition même du développement de l'Autriche, dit Eötvös, est le respect de la « nationalité historique » de ses peuples. La nationalité historique coïncide, l'histoire l'a voulu ainsi, avec la division en provinces. « Le sentiment de la nationalité, c'est l'amour qui attache chaque habitant de la monarchie à celle de ses parties qu'il considère comme sa patrie spéciale ². » L'aspiration populaire à des droits nationaux est donc identique à l'aspiration à l'autonomie provinciale : se demander si ces droits sont conciliables avec l'unité et la puissance de l'État autrichien, c'est se demander si l'existence des provinces, dans leurs frontières historiques et avec une large mesure d'autonomie dans l'administration intérieure, est conciliable avec l'unité et la puissance de l'État ³. Non seulement, répond Eötvös, il n'y a pas incompatibilité, mais au contraire cette autonomie est une des principales garanties de l'unité, parce qu'elle est une conséquence nécessaire du droit historique, sur lequel se fonde le principe monarchique, base lui-même de l'unité autrichienne. La thèse, selon lui, n'est pas vraie seulement de la Hongrie : elle l'est aussi si l'on ne considère que l'Autriche cisleithane, avec ses pays de la couronne de Bohême, ses provinces allemandes-slaves, sa Galicie et le reste ⁴. Ainsi est jeté, pardessus Vienne, le pont entre la Hongrie et la Bohême. Voilà la doctrine pour laquelle Szécsen, au Reichsrath, reprend le nom

1. Eim, *Pol. úvahy*, 176.

2. *Die Garantien der Macht u. Einheit Oesterreichs*, 85.

3. *Ib.*, 85.

4. *Ib.*, 91-2.